

Françoise Lespinasse

Faire fonction de plus-un

Le cartel, expérience singulière à plus d'un titre. Il y a du singulier parce que le cartel fait se rencontrer des sujets singuliers avec la question qui leur est personnelle mais, dans le même temps, ils se regroupent autour de l'émergence d'une question commune aux cartellisans. Singularité aussi du temps propre au cartel : celui de la recherche des quatre qui se choisissent, celui du choix du plus-un, enfin celui du travail du cartel qui est limité et, dans le temps de conclure, l'éventualité d'un produit de cartel (toujours imprévisible, singulier), propre à chaque sujet cartellisant. Il y a donc un va-et-vient constant entre la singularité de chaque cartellisant (sa question, son désir de savoir), un nouage entre les quatre « chaque uns » et l'Ecole-adresse du cartel. Là se tient évidemment un des rôles importants du plus-un. Chaque expérience de cartel est différente et sera vécue par chaque cartellisant différemment. Ce qui le différencie d'un « groupe de travail », c'est que le cartel est une invention psychanalytique (comme la passe), un des dispositifs d'Ecole inventés par Lacan pour répondre à la question de la transmission du savoir en intension et en extension.

Ma première expérience de cartellisante fut donc, elle aussi, singulière. J'y venais sans doute avec une demande de savoir adressée à un grand Autre, supposé savoir, en la personne du plus-un. Mon travail était d'ailleurs plutôt du registre universitaire : je collectionnais les lectures de textes, compilais les citations de Freud, de Lacan ou de membres des Forums dont le travail était d'importance. Bref, j'arrivais au cartel avec des textes que je dirais fabriqués au « copier-coller ». En faisant cela, j'avais assez peu d'idées de ce que je cherchais et que je perdais de vue chaque fois un peu plus. On peut se noyer dans les textes si l'on n'a pas son propre fil directeur pour les lire ! Le cartel m'écoutait et le plus-un aussi. Mais les remarques du plus-un, qui était Yves Le Bon, de mille manières différentes, m'ont fait entendre à quel point cette demande de savoir livresque – avec ce qu'elle avait de phallique – me protégeait encore

et toujours d'une horreur de savoir quelque chose qui me toucherait au plus près. Le produit de ce cartel fut, entre autres, pour une cartellisante, l'annonce qu'elle reprenait une analyse et pour moi la découverte que pour travailler la psychanalyse il fallait se remettre en position d'analysante et donc y risquer sa parole. Des produits de cartel qui n'ont pas été, cette fois-là, des textes ou des exposés à adresser à l'Ecole mais bien des effets singuliers, effets analytiques de décolllement d'une demande de savoir théorique – sur un registre plus ou moins narcissique – à un « Scilicet » : tu peux savoir, d'un tout autre registre qui, pour moi, en tout cas, a relancé le travail mais sur un mode bien différent.

Actuellement, je suis plus-un d'un cartel et en vue de cette soirée, j'ai interrogé récemment ses membres sur ce qu'ils entrevoyaient de la tâche du plus-un – manière également de nouer notre travail à l'expérience collective de l'Ecole. Dans ce cartel, certains ont déjà eu de multiples expériences de ce type de travail et sont membres de l'Ecole ou des Forums ; pour une personne, il s'agit d'un premier cartel et elle n'est pas inscrite au Forum même si elle participe aux activités du Collège clinique. Cette question a provoqué une élaboration que j'ai trouvée particulièrement intéressante.

Le plus-un n'est pas, dans le cartel, en position d'analyste. Cependant, c'est par lui (son écoute, ses interventions) « qu'il y a de la psychanalyse » : maintenir quelque chose du discours analytique. Souvent, le plus-un est placé par les cartellisants en position de maître : à lui de se situer dans un ailleurs, une sorte d'*atopia*, comme Lacan le disait de Socrate, dans le *Séminaire VIII, Le Transfert*¹. C'est-à-dire qu'il ne se laisse pas assigner à résidence dans un lieu et place où on l'attendrait. Comme dans la position socratique, position hystérique ainsi que nous le dit Lacan, c'est-à-dire qui amène l'autre à se poser des questions, il s'agirait, pour le plus-un, de ramener le cartellisant à sa question personnelle, qu'il puisse entrevoir comment il peut être tenté de boucher sa propre horreur de savoir, souvent par un abord de type universitaire. Le lien que le plus-un doit aider à faire est celui entre l'intension et l'extension de la psychanalyse, c'est-à-dire la question personnelle et le savoir de doctrine, la *doxa*. Il a également un rôle, au début du cartel notamment, pour nouer le lien entre les cartellisants (entendre les signifiants qui permettent de trouver un objet de cartel et un titre commun). C'est dire également que, par sa position extime, il doit décoller les positions imaginaires dues au groupe, les phénomènes d'identifications – ce que Lacan nomme l'obscénité du groupe – pour pousser au transfert non sur sa personne mais transfert de travail. En reprenant

1 - J. Lacan, *Séminaire VIII, Le transfert*, Paris ; Seuil, 1991, p. 19.

les dire d'une cartellisante qui faisait le lien avec la cure analytique, je formulerai cette question : le désir de travail (en parallèle avec le désir de l'analyste) supporté par le plus-un, par un effet de tourbillon entre les cartellisants, ne relancerait-il pas le désir de savoir de « chaque un » ? Et si la question du désir de savoir a été posée, c'est par le biais de ce qu'on nomme production du cartel. Une participante qui a l'expérience de plusieurs cartels, a pu dire que, pour elle, l'après-coup du cartel, c'est le cartel suivant ; qu'il s'agit de la même question qu'elle travaille à chaque fois, sous des abords différents, et qui se cerne de plus en plus. Comme si c'était le trou dans le savoir qui la poussait à refaire cartel : entrevoir, grâce aux interventions du plus-un dans le meilleur des cas, quelque chose de la castration par rapport au savoir, lui permettant de remettre en jeu son désir de travail. Sa formule : « le produit du cartel, c'est le cartel suivant » m'a semblé intéressante parce qu'elle souligne par là que le produit d'un cartel, sous forme de textes écrits ou d'interventions orales adressées à d'autres, ne saurait être « fétichisé ». L'intérêt, comme dans la cure, se découvre dans un après-coup qui doit relancer le travail. Cela introduit donc aussi la question du temps. La même cartellisante disait qu'il lui avait fallu le temps de plusieurs cartels pour épurer sa question avant qu'elle puisse se risquer à une production possible à adresser aux autres de l'Ecole. Le parallèle, là aussi, est fait avec la cure : « la limitation de durée du cartel peut opérer comme une scansion pour relancer le transfert de travail », disait une autre participante.

À ce point-là, je voudrais reprendre les termes exacts avec lesquels Lacan décrit le cartel, dans l'*Acte de fondation* de 1964²:

« Pour l'exécution du travail, nous adopterons le principe d'élaboration soutenue dans un petit groupe. Chacun d'eux (nous avons un nom pour désigner ces groupes) se composera de trois personnes au moins, cinq au plus, quatre est la juste mesure. PLUS UNE chargée de la sélection, de la discussion et de l'issue à réserver au travail de chacun.

Après un certain temps de fonctionnement, les éléments d'un groupe se verront proposer de permuter dans un autre. La charge de direction ne constituera pas une chefferie dont le service rendu se capitaliserait pour l'accès à un grade supérieur, et nul n'aura à se tenir pour rétrogradé de rentrer dans le rang d'un travail de base. Pour la raison que toute entreprise personnelle remettra son auteur dans les conditions de critique et de contrôle où tout travail à poursuivre sera soumis à l'Ecole. »

2 · J. Lacan, « Acte de fondation », *Autres Ecrits*, Paris ; Seuil, 2001, p. 229.

Pour en revenir précisément au « faire fonction de plus-un », on entend, dans ces directives de Lacan, comment la durée limitée du cartel (un certain temps de fonctionnement) dont les membres sont appelés ensuite à permuter, vient faire obstacle à la tentation, pour le plus-un, de croire qu'il a ainsi accès à une « chefferie » (jouer les petits chefs) qui lui octroierait des avantages comme, pourrait-on dire, dans « le développement d'une carrière » ! Au contraire, ce dispositif fait retourner le plus-un temporaire dans le rang d'un travail de base où remis en place d'analysant, il aura à risquer son travail d'élaboration à la critique et au contrôle de l'Ecole. Cela bien sûr pour éviter tout retour possible des petites ou grandes suffisances ainsi qu'ironisait Lacan dans : « Situation de la psychanalyse en 1956. ³ »

Pour autant, « s'il est quelconque, le plus-un doit être quelqu'un », soulignait Lacan dans *D'Écolage* ⁴. Et lors d'un débat sur le cartel et l'Ecole, en 1995 à l'ECF, les propos de Colette Soler furent ainsi résumés ⁵: « Le quelconque renvoie au signifiant quelconque de l'analyste, il ne renvoie pas au n'importe qui. Le choix du plus-un s'adresse à une personne dont on suppose qu'elle est animée par la cause analytique. Cela ne concerne pas tout le monde. Si l'Ecole n'est pas toujours présente dans les cartels, le plus-un peut en présenter l'*agalma* et par contagion du désir amener les cartellisans à s'intéresser à elle. » En effet, on constate que souvent on entre au Forum ou à l'Ecole à partir de cette expérience du cartel – ce que Lacan d'ailleurs proposait en 1980. Ce serait, dans le meilleur des cas lorsque le plus-un a rempli sa tâche de nouage du groupe à la communauté de travail de l'Ecole. Il y faut un désir du côté du plus-un qui produira des effets.

Lacan, en septembre 1964, dans la *Note sur quelques éléments de doctrine*, précisait l'enjeu : « Nous rappelons qu'un cartel n'est pas l'organe d'un travail collectif. Des sujets se sont cooptés pour poursuivre à ciel ouvert dans leur groupe le progrès de chacun sur un thème choisi par lui : faire au contrôle qui en résulte l'objet d'une expérience psychanalytique, ceci spécifie le cartel. » Ainsi donc, le terme « produit » de cartel n'apparaît qu'en 1980. Auparavant, Lacan parle de travail : il emploie le terme d'élaboration dans *L'Acte de fondation de 64* et celui de « progrès » dans la phrase citée précédemment. Le travail de cartel est plutôt du côté de la *Durcharbeitung*, l'élaboration, ce qui produit des effets. C'est en cela, comme le souligne Lacan, « qu'il en résulte l'objet d'une expérience psychanalytique ». C'est à cela que le plus-un doit veil-

3 · J.Lacan, « Situation de la psychanalyse et formation du psychanalyste en 1956 », *Ecrits*.

4 · J.Lacan, *D'Écolage*, *Ornicar ?*, n°20/21, p. 15.

5 · *La Lettre mensuelle*, n°144, p. 36.

ler : à partir de sa position qu'il y ait pour chaque sujet cartellisant des moments de franchissements, de passes. Car comme l'écrivait Jo Attié, dans la lettre mensuelle de l'ECF ⁶: « Si au bout de deux ans, le sujet s'est plus ou moins approché de ce point opaque pour lui, on peut considérer que le cartel a très bien rempli son rôle. » Ce point opaque dont il nous parle, c'est la découverte du point de butée par rapport au savoir propre à chaque sujet dans le temps où il est. Egalement, la tâche du plus-un est de s'occuper « des effets internes à l'entreprise » comme nous le dit Lacan. C'est-à-dire aussi des moments de crise dans le cartel, pour en provoquer l'élaboration. Ainsi, seulement, le cartel sera vraiment du côté d'une expérience analytique.

Est-ce à dire que ce serait suffisant qu'un cartel soit, pour chacun de ses membres, une expérience psychanalytique ? Je ne le crois pas. Il me semble que, dans l'idée de Lacan, il faut un pas de plus, à savoir que cette expérience produise du savoir communicable, un objet transmissible à d'autres et qui puisse circuler dans l'Ecole pour en faire une communauté de travail. C'est bien au plus-un que revient la charge d'encourager et de stimuler, de donner envie à chaque cartellisant de proposer une production qui lui soit propre et qui puisse être transmise aux autres de l'Ecole. Comme le disait Colette Soler, en 1995 ⁷ : « Qui mieux que les plus-un pourraient être invités à ne pas céder sur l'ambition du cartel quant à l'effet de production ? »

Ce « ne pas céder sur l'ambition du cartel » me fait penser bien sûr à « ne pas céder sur son désir ». Ce désir du côté du plus-un qui est le point nodal qui lie les quatre entre eux, les quatre au plus-un, le cartel à l'Ecole et à la cause analytique. ■

6 - Attié J., « Trois remarques sur le cartel », in *La Lettre mensuelle*, n°134, p. 7.

7 - « Qu'attendre du plus-un ? », conférence institutionnelle du 18 novembre 1995, in *La Lettre mensuelle*, n°144, p. 33.